

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EDUCATION / JEUNESSE, ENVIRONNEMENT — **COLLÈGE**
NATURE 2023 : LE DÉPARTEMENT RÉCOMPENSE 3
COLLÈGES

1 DOCUMENT - Publié le 6 juin 2023



Communiqué de presse - Prix collège nature 2023 (06/06/2023)

PDF-746.81 Ko



TÉLÉCHARGEMENT

Le lundi 5 juin 2023 a eu lieu à l'hôtel du Département la remise des trophées du concours "Collège Nature". À cette occasion, les 3 collèges lauréats ont été récompensés en présence de Xavier Vanderbise, vice-président en charge des collèges, de Béatrice Rucheton, vice-présidente en charge de l'environnement, et Sarah Lacroix, vice-présidente en charge de la jeunesse, de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique.

Créé en 2017 dans le cadre du Parcours collégien le dispositif « Collège Nature » sensibilise les collégiens sur la préservation de l'environnement et les amène à proposer des animations naturalistes dans les collèges via un projet pédagogique sur la biodiversité et l'environnement en général.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 17 collèges ont candidaté au dispositif Collège Nature et 9 collèges ont participé au concours. Ce 5 juin, à l'hôtel du Département, Xavier Vanderbise, vice-président en charge des collèges, Béatrice Rucheton, vice-présidente en charge de l'environnement, et Sarah Lacroix, vice-présidente en charge de la jeunesse, de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique, ont désigné les 3 collèges gagnants du concours Collège Nature 2023. Avant cette décision finale, chaque projet a été évalué en fonction de son engagement, de sa sensibilité et de son action en faveur de l'environnement.

« Par ce concours, nous avons à cœur de sensibiliser les collégiens à la protection de l'environnement et de la biodiversité à travers la découverte active des espaces naturels et des paysages. La Seine-et-Marne est fière de compter parmi ses habitants des jeunes concernés et impliqués dans le respect de la nature et de l'environnement », déclare Béatrice Rucheton vice-présidente en charge de l'environnement.

Pour cette 6^e édition, le Département de Seine-et-Marne a remis :

- le Prix départemental au collège La Mare aux Champs à Vaux-le-Penil,
- le Prix de l'originalité au collège Sainte-Marie à Meaux,
- le Prix coup de cœur au collège Marthe Simard à Villeparisis

Des animations dans un site naturel ou culturel ont été offertes par le Département à chaque établissement laureat :

- Une balade contée sur le thème de la botanique en gare de Meilleray pour le collège La Mare aux Champs à Vaux-le-Penil, le jeudi 15 juin.
- Une sortie au musée départemental Mallarmé, à Vulaines-sur-Seine suivi d'un pique-nique à midi et d'une activité pratique en lien avec la nature le mardi 20 juin, pour le collège Sainte-Marie à Meaux.
- La Fête des abeilles et des insectes pollinisateurs organisée dans le collège Marthe Simard à Villeparisis. Des ateliers apicoles seront organisés sur la journée : dégustation de différents miels, découverte de l'organisation de la ruche via la ruche vitrée, les outils de l'apiculteur, le métier et ses enjeux le jeudi 22 juin.

« Le Département accorde une place primordiale à l'éducation et à l'environnement. Nous sommes fiers que ce dispositif « Collège Nature » trouve un écho auprès des professeurs et des élèves. Félicitations à nos jeunes seine-et-marnais, pour leur passion, leur détermination et leur volonté de changer les choses », conclue Xavier Van derbise vice-président en charge des collèges.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr